

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAC (MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES)



1 / 4

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

- Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Compétences développées

METTRE SES COMPÉTENCES DE SST AU SERVICE DE LA PREVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE
INTERVENIR EFFICACEMENT FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Participants: minimum 4 personnes et maximum 10 personnes

Les modalités pédagogiques et techniques s'appuient sur le référentiel national SST de l'INRS, en vigueur et tiennent compte des modifications apportées en période de pandémie Covid 19.

Chaque formation suit un même déroulé pédagogique, validé par l'INRS.

Le formateur alterne les apports théoriques et pratiques par les mises en situations et jeux de rôle. Il utilise le matériel pédagogique nécessaire à l'animation (Ordinateur portable, vidéoprojecteur, Présentation PPT, photos de situations d'accident du travail simulé, photos d'exemple d'action de prévention en situations de travail, vidéos, référentiel INRS-ED 5018, plan d'intervention, Matériels divers pour mises en situation: maquillage, mannequins adultes, enfants, nourrisson, défibrillateur, accessoires et faux outils...)

Pour les formations organisées en Intra prévoir une salle adaptée et confortable avec une place suffisante pour la réalisation des pratiques.



Durée de formation

1 jour soit 7 heures



Public

Toute personne déjà formée au Sauveteur Secourisme du travail dans un délai maximum de 2 ans.



Prérequis

Etre titulaire de la carte SST en cours de validité.
Apporter obligatoirement, en début de formation, son certificat SST



Niveau / Certification Obtenue

Formation certifiante.
Certification Sauveteur secouriste du Travail (validité 2 ans)
Carte SST délivrée par adhenia Formation, habilitée INRS.
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis en fin de formation.

Cette formation permet de répondre à l'obligation légale de maintien et d'actualisation des compétences pour le personnel certifié SST et d'éviter une perte de qualification.

Taux de réussite : 100 % (sur les 12 derniers mois, mise à jour le 31 Mars 2023)



Type de formation / stage

Présentiel

Intra/Inter

SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAC (MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES)



2 / 4

Le formateur revient sur les expériences des SST. Il réalise des évaluations à partir de simulations d'accident pour permettre de repérer les écarts par rapport aux comportements attendus d'un SST. Une partie de la formation est consacrée à la révision des gestes d'urgence et une autre à l'actualisation de la formation : risques de l'entreprise et modifications du programme élaboré par l'INRS.

Une évaluation certificative est mise en place lors du maintien-actualisation des compétences SST.

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification SST figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification (document INRS), utilisée lors de chaque formation maintien et actualisation des compétences.
- A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.
- La non-réussite aux épreuves certificatives suivies lors d'une formation maintien et actualisation des compétences (MAC) fait perdre la certification SST.
- De la même manière, dans le cas où ce maintien-actualisation des compétences ferait défaut, le SST perd sa « certification de Sauveteur Secouriste du Travail » à la date de fin de validité de sa carte de SST. A partir de cette date, il n'est plus autorisé à exercer en tant que SST.
- Dans ces 2 cas, il conserve néanmoins son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger (art 223-6 du code pénal).
- Afin d'être de nouveau certifié SST, il devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de MAC.

Programme

Le formateur revient sur les expériences des SST. Il réalise des évaluations à partir de simulations d'accident pour permettre de repérer les écarts par rapport aux comportements attendus d'un SST.

Une partie de la formation est consacrée à la révision des gestes d'urgence et une autre à l'actualisation de la formation : risques de l'entreprise et modifications du programme élaboré par l'INRS.

SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAC (MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES)



3 / 4

1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION ET DE SON ORGANISATION ÉVALUATION DES ACQUIS

- PRÉSENTATION DE LA FORMATION ET DE SON ORGANISATION
- ÉVALUATION DES ACQUIS

2. METTRE SES COMPÉTENCES DE SST AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

- SITUER LE RÔLE DU SST DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE (C6)
- CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE PRÉVENTION (C7)
- INFORMER LES PERSONNES DESIGNÉES DANS LE PLAN D'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE DE LA/DES SITUATIONS (S) DANGEREUSE (S) REPERÉE (S) (C8)

3. INTERVENIR EFFICACEMENT FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

- PROTÉGER LA (LES) VICTIMES, LE SAUVETEUR ET L'ENVIRONNEMENT (C2)
- EXAMINER LA (LES) VICTIME (S) AVANT ET POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CHOISIE EN VUE DU RÉSULTAT À OBTENIR (C3)
- FAIRE ALERTE OU ALERTE EN FONCTION DE L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE OU L'ÉTABLISSEMENT (C4)
- SECOURIR LA (LES) VICTIME (S) (C5)

ÉPREUVE CERTIFICATIVE

CLOTURE DE SESSION

Une évaluation certificative est mise en place lors du maintien-actualisation des compétences SST.

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification SST figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification (document INRS), utilisée lors de chaque formation maintien et actualisation des compétences.

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAC (MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES)



4 /
4

- A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.
- La non-réussite aux épreuves certificatives suivies lors d'une formation maintien et actualisation des compétences (MAC) fait perdre la certification SST.
- De la même manière, dans le cas où ce maintien-actualisation des compétences ferait défaut, le SST perd sa « certification de Sauveteur Secouriste du Travail » à la date de fin de validité de sa carte de SST. A partir de cette date, il n'est plus autorisé à exercer en tant que SST.
- Dans ces 2 cas, il conserve néanmoins son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger (art 223-6 du code pénal).
- Afin d'être de nouveau certifié SST, il devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de MAC.